

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 1137 du 1° novembre 1939 accordant un crédit de 5.900 francs à la directrice du dispensaire € Chapon-Baïis-sac

n° 1137

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 novembre 1939

Numéro JO  
n° 11 du 30/11/1939

Date du numéro  
30 novembre 1939

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 entendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vulu** demande formulée en date du 26 octobre 1939 par lu directrice du dispensaire « hapron HAFEENTE

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Une somme de trois mille 3.000) francs est mise à lu disposition de la directrice du dispensaire « Chapon Bauissue » pour lui permettre d'effectuer certains achats nécessaires au fonctionnement de l'œuvre des « Petits-Lits soma: lis ) Art, 2, — Cette uvance sera mandatée ur les crédits inscrits au

chapitre 14, article 2, paragraphe 5, du budget local de l'exercice en cours et devra etre justifiée uns les formes révlementaires Art,3, — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

hubert deschamps